

## SIGNALEMENT D'UNE ÉCLOSION D'INFLUENZA ÉQUINE AU QUÉBEC

*Au cours des dernières semaines, des cas d'influenza équine ont été signalés au Québec. Les risques de propagation sont élevés en raison des fréquentes activités équestres qui se déroulent durant la période estivale. Le présent avertissement vétérinaire invite donc les praticiens du domaine équin à prendre toutes les précautions nécessaires afin de diminuer les risques d'une telle propagation.*

### SITUATION

Le 22 août 2007, une éclosion d'infections respiratoires aiguës dans un élevage équin situé dans la région de l'Outaouais a été signalée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) par la Faculté de médecine vétérinaire (FMV). Un diagnostic d'influenza équine confirmé sur une jument envoyée à la FMV est à l'origine de cette communication. L'anamnèse indiquait que la jument, en rentrant à la ferme, avait présenté du jetage et de la toux, symptômes qui se sont rapidement étendus à tout l'élevage.

### LA MALADIE EN BREF

L'influenza équine est une maladie respiratoire aiguë qui est causée par la souche H3N8 du virus de l'influenza de type A. Après une courte période d'incubation d'une durée de 1 à 5 jours (de 24 à 48 heures généralement), des signes cliniques tels que de l'hyperthermie (la première pointe se produit entre 48 et 96 heures, une deuxième pointe survient au septième jour), du jetage nasal et une toux sèche sont généralement observés. Ces signes peuvent s'accompagner d'anorexie, d'abattement et de douleurs musculaires. **Les chevaux infectés peuvent excréter le virus dans leurs sécrétions nasales pendant une période de 7 à 15 jours suivant l'apparition des signes cliniques.** Une infection bactérienne secondaire devrait être suspectée si les symptômes respiratoires persistent plus de 7 jours, particulièrement si les sécrétions sont colorées. La convalescence peut durer plusieurs semaines et nécessiter, chez les chevaux de course, une réadaptation à l'entraînement. Cette maladie est très contagieuse et se transmet principalement par l'inhalation de gouttelettes (aérosol) ou à la suite d'un contact avec des objets (vêtements, abreuvoirs, clôtures, remorques, etc.) contaminés. La morbidité peut atteindre 100 % dans les populations non vaccinées, mais les mortalités sont rares. La souche d'influenza circulant présentement au Québec est très contagieuse, mais les signes cliniques sont peu sévères et de courtes durées.

Les mouvements fréquents de sujets entre pays et à l'intérieur d'un même pays pour des compétitions, un festival ou des besoins de reproduction augmentent les probabilités de transmission de l'influenza équine sur de longues distances. Aucun cas de transmission de ce virus aux humains n'a été rapporté. Toutefois une épidémie d'influenza canine, causée par une souche équine H3N8, a été observée en Floride, il y a quelques années.

Les éclosions d'influenza équine sont parfois très explosives et elles sont généralement associées à l'introduction de porteurs asymptomatiques dans un lieu où sont présents des sujets possédant une faible immunité à l'égard de cette infection.

Parmi les maladies à considérer dans le diagnostic différentiel, signalons la rhinopneumonie (fréquente) et l'artérite virale équine (très rare au Québec). Le diagnostic d'influenza équine peut être confirmé en laboratoire à l'aide de cultures virales, soit ELISA ou RT-PCR, à partir des sécrétions nasales.

### VACCINATION

La prévention repose avant tout sur l'hygiène et la biosécurité, puisqu'à ce jour aucun traitement curatif ne s'est révélé efficace chez les chevaux; seuls des traitements symptomatiques sont possibles (repos, antipyrétiques et antibiotiques). La prévention nécessite une quarantaine des sujets nouvellement arrivés pour une période de 14-21 jours, un contrôle des contacts directs et indirects (auges, mangeoires, etc.) et un protocole de vaccination approprié. Les vaccins commerciaux couramment utilisés au Québec permettent de protéger les chevaux contre cette maladie ou, du moins, de réduire la gravité des signes cliniques. La vaccination bisannuelle est recommandée afin d'assurer une protection convenable, surtout si le cheval se trouve à l'occasion dans des conditions de promiscuité équine. Un rappel vaccinal est souhaitable avant les périodes où le risque d'exposition à l'influenza est grand. Tous les chevaux en contact avec d'autres doivent alors être vaccinés.

## FICHE DE SIGNALEMENT

La fiche de signalement associée au Programme d'amélioration de la santé animale au Québec (programme ASAQ) et acheminée au MAPAQ peut être complétée de façon à permettre aux médecins vétérinaires praticiens de bénéficier de renseignements additionnels au moment de prendre une décision relativement à la prévention de maladies pouvant affecter un cheptel. La fiche de signalement pourra jouer pleinement son rôle dans la mesure où les praticiens signalent rapidement le cas au MAPAQ suite au constat de la situation problématique. En effet, si une condition ayant le potentiel d'affecter l'ensemble du cheptel se présente, le MAPAQ sera à même d'informer plus rapidement les praticiens du tableau épidémiologique et des mesures à prendre afin de minimiser l'impact de cette condition sur la santé du cheptel au moyen, par exemple, d'un avertissement vétérinaire (tel que celui-ci). Plusieurs éleveurs, dans le but de protéger leur cheptel, ont manifesté de l'intérêt pour doter les médecins vétérinaires praticiens d'un système d'alerte de nature épidémiologique. Les informations relatives à un cheptel sont traitées de façon confidentielle et les statistiques sont produites de façon anonyme.

L'analyse de la situation se fait par l'entremise du réseau équin qui inclut des praticiens qui sont membres de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ) ou de l'Association des vétérinaires équins du Québec (AVEQ) ou qui sont rattachés à la FMV ainsi que les médecins vétérinaires du réseau équin du MAPAQ.

Si un suivi se révèle nécessaire, le vet-RAIZO du Ministère communiquera avec le médecin vétérinaire praticien qui a signalé la présence de la maladie.

De façon séquentielle, nous pouvons résumer les étapes à franchir pour permettre aux médecins vétérinaires de bénéficier au maximum de ce système :

- 1- Accorder une grande vigilance aux maladies pouvant menacer la santé du cheptel;
- 2- Remplir la fiche de signalement aussitôt que vous constatez la présence de la maladie;
- 3- Acheminer la fiche de signalement au MAPAQ par télécopieur. Il est possible de la faire parvenir par la poste, mais cela pourrait causer un retard dans l'acheminement des informations;
- 4- Prendre contact avec votre vet-RAIZO régional (selon la liste jointe à cet avertissement);
- 5- Effectuer le suivi, si nécessaire, selon les informations reçues de votre vet-RAIZO régional;

6- Consulter les publications du MAPAQ.

La rémunération du praticien dont les activités concernent le programme ASAQ est établie selon l'entente relative à ce programme. Soulignons en terminant que ces règles d'application concernent les espèces animales reconnues par le programme ASAQ.

La surveillance et la protection de la santé du cheptel québécois demeurent toujours une préoccupation importante pour le MAPAQ.

L'auteur tient à remercier le D<sup>r</sup> Jean-Pierre Lavoie, médecin vétérinaire de la FMV, pour sa collaboration toute particulière.

Les renseignements présentés dans le présent bulletin sont largement inspirés de la publication suivante portant sur le même sujet : *Avertissement vétérinaire*, n<sup>o</sup> 40, 1<sup>er</sup> août 2006 « Surveillance de l'influenza équin au Québec ». [www.mapaq.gouv.qc.ca](http://www.mapaq.gouv.qc.ca)

### Auteur

D<sup>r</sup> Benoit Morrissette, réseau équin, programme ASAQ

Téléphone : 418 380-2100, poste 3111  
Courriel : [benoit.morrissette@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:benoit.morrissette@mapaq.gouv.qc.ca)

### Responsable des produits d'information du RAIZO

D<sup>re</sup> France Desjardins

Téléphone : 418 380-2100, poste 3115  
Courriel : [france.desjardins@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:france.desjardins@mapaq.gouv.qc.ca)



Direction de l'épidémiologie et de la santé animale  
Télécopieur : 418 380-2169

## Liste des vet-RAIZO

<p style="text-align: center;"><b>Régions : Bas-Saint-Laurent (01) et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)</b></p> <p>D<sup>r</sup> Hugo Tremblay, m.v. 1600, rue Bersimis, bureau 2 Chicoutimi (Québec) G7K 1H9 Téléphone : 418 698-3530, poste 226 Télécopieur : 418 698-3533 Courriel : <a href="mailto:hugo.tremblay@mapaq.gouv.qc.ca">hugo.tremblay@mapaq.gouv.qc.ca</a> <b>Substitut :</b> D<sup>r</sup> Claude Tremblay, m.v.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Régions : Abitibi-Témiscamingue (08) et Nord-du-Québec (10)</b></p> <p>D<sup>r</sup> Réal-Raymond Major, m.v. 180, boulevard Rideau, bureau 2.01 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9 Téléphone : 819 763-3287, poste 228 Télécopieur : 819 763-3359 Courriel : <a href="mailto:real.raymond.major@mapaq.gouv.qc.ca">real.raymond.major@mapaq.gouv.qc.ca</a> <b>Substitut :</b> D<sup>re</sup> Michelle Dionne, m.v.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Régions : Québec (03) et Chaudière-Appalaches (12)</b></p> <p>D<sup>r</sup> Claude Boucher, m.v. 675, route Cameron, bureau 101 Sainte-Marie-de-Beauce (Québec) G6E 3V7 Téléphone : 418 386-8121, poste 302 (Sainte-Marie) Télécopieur : 418 386-8099 Téléphone : 418 643-1632, poste 307 (Québec) Télécopieur : 418 644-6327 Courriel : <a href="mailto:claud.boucher@mapaq.gouv.qc.ca">claud.boucher@mapaq.gouv.qc.ca</a> <b>Substituts :</b> D<sup>re</sup> Diane Boucher, m.v. (Chaudière-Appalaches) D<sup>re</sup> Sylvie Fortier, m.v. (Québec)</p>	<p style="text-align: center;"><b>Régions : Montréal (06), Laval (13), Lanaudière (14) et Laurentides (15)</b></p> <p>D<sup>re</sup> Isabelle Rémillard, m.v. Laboratoire de L'Assomption 867, boulevard L'Ange-Gardien, C. P. 3396 L'Assomption (Québec) J5W 4M9 Téléphone : 450 589-5745, poste 276 Télécopieur : 450 589-0648 Courriel : <a href="mailto:isabelle.remillard@mapaq.gouv.qc.ca">isabelle.remillard@mapaq.gouv.qc.ca</a> <b>Substitut :</b> D<sup>r</sup> Alain Laperle, m.v. (L'Assomption) Téléphone : 450 589-5745, poste 229 Courriel : <a href="mailto:alain.laperle@mapaq.gouv.qc.ca">alain.laperle@mapaq.gouv.qc.ca</a></p>
<p style="text-align: center;"><b>Régions : Estrie (05) et Centre-du-Québec (17) (au sud de l'autoroute Jean-Lesage)</b></p> <p>D<sup>re</sup> Diane Boucher, m.v. 4260, boulevard Bourque Sherbrooke (Québec) J1N 2A5 Téléphone : 819 820-3011, poste 277 Télécopieur : 819 820-3651 Courriel : <a href="mailto:diane.boucher@mapaq.gouv.qc.ca">diane.boucher@mapaq.gouv.qc.ca</a> <b>Substitut :</b> D<sup>re</sup> Sylvie Fortier, m.v.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Régions : Mauricie (04) et Centre-du-Québec (17) (au nord de l'autoroute Jean-Lesage)</b></p> <p>D<sup>re</sup> Sylvie Fortier, m.v. 750, boulevard René-Lévesque, bureau 101 Drummondville (Québec) J2C 7N7 Téléphone : 819 475-8506 Télécopieur : 819 475-8427 Courriel : <a href="mailto:sylvie.fortier@mapaq.gouv.qc.ca">sylvie.fortier@mapaq.gouv.qc.ca</a> <b>Substitut :</b> D<sup>re</sup> Diane Boucher, m.v.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Régions : Saguenay–Lac-Saint-Jean (02) et Côte-Nord (09)</b></p> <p>D<sup>r</sup> Claude Tremblay, m.v. 1600, rue Bersimis, bureau 2 Chicoutimi (Québec) G7K 1H9 Téléphone : 418 698-3530, poste 242 Télécopieur : 418 698-3533 Courriel : <a href="mailto:claud.m.tremblay@mapaq.gouv.qc.ca">claud.m.tremblay@mapaq.gouv.qc.ca</a> <b>Substitut :</b> D<sup>r</sup> Hugo Tremblay, m.v.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Région : Montérégie (16)</b></p> <p>D<sup>re</sup> Isabelle Lévesque, m.v. Laboratoire d'épidémiologie animale du Québec 3220, rue Sicotte, C. P. 3500 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7X9 Téléphone : 450 778-6542, poste 251 Télécopieur : 450 778-6535 Courriel : <a href="mailto:isabelle.j.levesque@mapaq.gouv.qc.ca">isabelle.j.levesque@mapaq.gouv.qc.ca</a> <b>Substitut :</b> D<sup>re</sup> Mona S. Morin, m.v. (Saint-Hyacinthe) Téléphone : 450 778-6542, poste 235 Courriel : <a href="mailto:mona.morin@mapaq.gouv.qc.ca">mona.morin@mapaq.gouv.qc.ca</a></p>
<p style="text-align: center;"><b>Région : Outaouais (07)</b></p> <p>D<sup>re</sup> Michelle Dionne, m.v. Galeries de Buckingham 999, rue Dollard Gatineau (Québec) J8L 3E6 Téléphone : 819 986-8985, poste 268 Télécopieur : 819 986-9793 Courriel : <a href="mailto:michelle.dionne@mapaq.gouv.qc.ca">michelle.dionne@mapaq.gouv.qc.ca</a> <b>Substitut :</b> D<sup>r</sup> Réal-Raymond Major, m.v.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Institut national de santé animale</b></p> <p>200, chemin Sainte-Foy, 11<sup>e</sup> étage Québec (Québec) G1R 4X6 Téléphone : 418 380-2100, poste 3121 Télécopieur : 418 380-2169 <b>Directrice adjointe par intérim :</b> D<sup>re</sup> Hélène Bergeron, m.v. (poste 3108) Courriel : <a href="mailto:helene.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca">helene.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca</a> <b>Coordonnateur du RAIZO par intérim :</b> D<sup>r</sup> Luc Bergeron, m.v. (poste 3106) Courriel : <a href="mailto:luc.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca">luc.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca</a> <b>Coordonnatrice aux zoonoses :</b> D<sup>re</sup> Chantal Vincent, m.v. (poste 3110) Courriel : <a href="mailto:chantal.vincent@mapaq.gouv.qc.ca">chantal.vincent@mapaq.gouv.qc.ca</a> <b>Coordonnateur aux mesures d'urgence en santé animale :</b> D<sup>r</sup> Michel Major, m.v. (poste 3123) Courriel : <a href="mailto:michel.major@mapaq.gouv.qc.ca">michel.major@mapaq.gouv.qc.ca</a></p>
<p style="text-align: center;"><b>Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b></p> <p>Renseignements généraux : 1 800 463-5023</p>	